
EST ENSEMBLE UN TERRITOIRE DE PROJETS

AU CŒUR DU GRAND PARIS



**Est
Ensemble**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION



SOMMAIRE

UN TERRITOIRE D'AVENIR

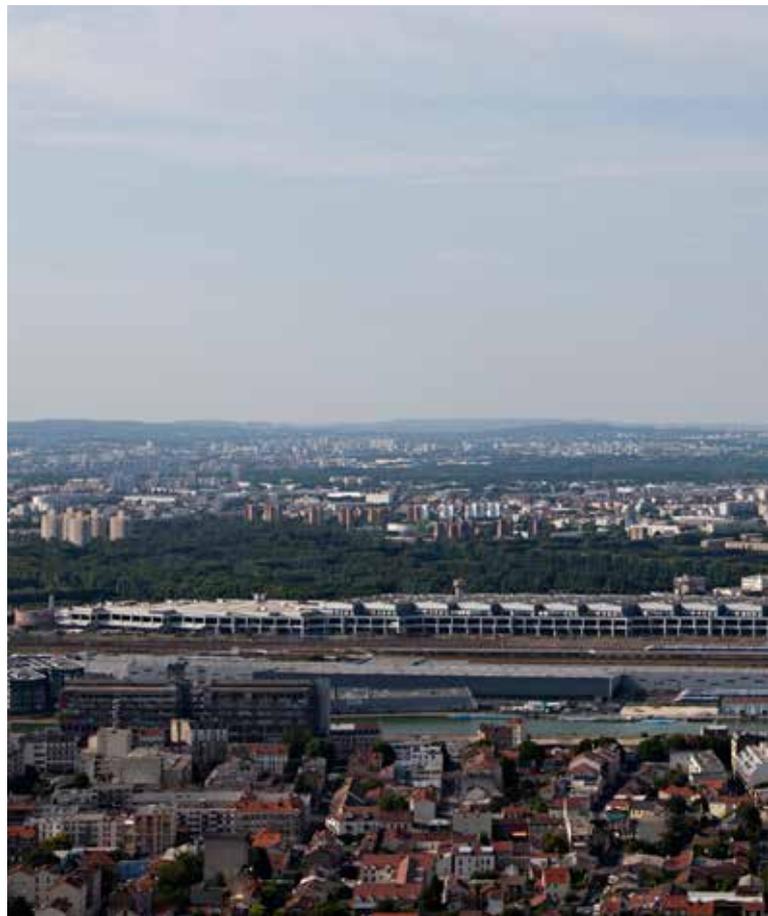
EST ENSEMBLE EN QUELQUES CHIFFRES	p. 2
UN TERRITOIRE DE PROJET(S)	p. 3

DES COMPÉTENCES ET DES PROJETS

AMÉNAGEMENT	p. 5
HABITAT	p. 6
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	p. 7
EMPLOI, FORMATION ET INSERTION	p. 8
CULTURE	p. 9
SPORT	p. 10
COHÉSION SOCIALE	p. 11
ENVIRONNEMENT	p. 12
PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS	p. 13
EAU ET ASSAINISSEMENT	p. 14

UNE GOUVERNANCE EN DEVENIR

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT	p. 15
GOUVERNANCE ACTUELLE	p. 16
LA FUTURE GOUVERNANCE MÉTROPOLITAINE	p. 17



EST ENSEMBLE EN QUELQUES CHIFFRES



9 COMMUNES

DE SEINE-SAINT-DENIS

(Bagnole, Bobigny, Bondy, Les Lilas, Le Pré Saint-Gervais, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville)

CRÉE EN 2010

400 700 HABITANTS

(2^e communauté d'agglomération d'Île-de-France et 7^e de France)

91 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

1040 AGENTS

340 MILLIONS D'EUROS DE BUDGET EN 2014

(dont 170 millions reversés aux villes au titre de l'attribution de compensation)

EST ENSEMBLE, UN TERRITOIRE DE PROJET(S)

DÈS SA CRÉATION EN 2010 et au fil des grandes étapes de sa construction politique et administrative, Est Ensemble s'est attachée à poser les fondements d'un projet de territoire.

Cette démarche s'est accélérée en 2013 lorsqu'a été rendue possible l'élaboration avec l'Etat d'un Contrat de développement territorial (CDT), document fixant pour 15 ans des objectifs et des moyens d'action au service du développement du Grand Paris.

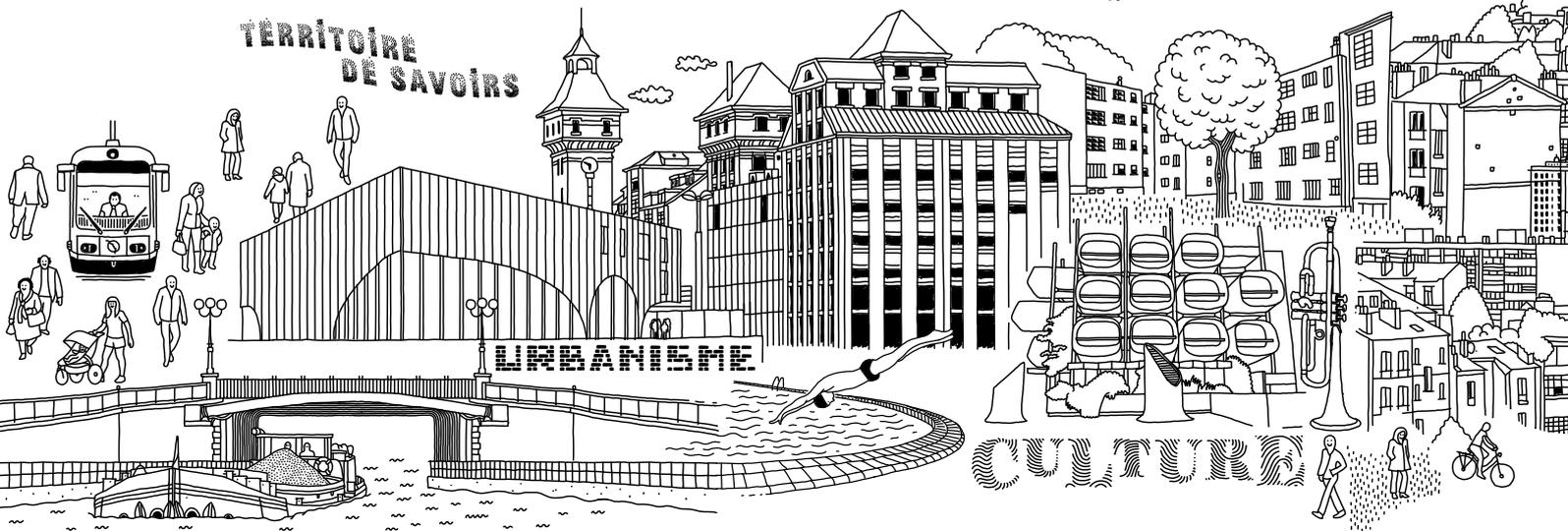
Signé en février 2014, le CDT d'Est Ensemble, nommé « La Fabrique du Grand Paris » en référence au passé et au potentiel d'excellence industrielle et artisanale du territoire, se décline autour de 3 axes de travail :

UNE FABRIQUE ÉCONOMIQUE ET D'INNOVATIONS

Poursuivre et renforcer un modèle de développement économique nouveau appuyé sur des filières d'excellence, et

au bénéfice de toute la population. La Fabrique du Grand Paris, c'est un territoire en pointe sur plusieurs filières économiques :

- **artisanat d'art et luxe**
- **création graphique et numérique**
- **santé et biotechnologies**
- **écoconception**
- **économie sociale et solidaire.**



C'est un héritage manufacturier et industriel, riche de ses savoir-faire, qui projette le territoire dans un modèle économique renouvelé s'appuyant sur des valeurs d'humanité, une volonté de qualité et une capacité d'innovation.

UNE FABRIQUE CULTURELLE ET DE SAVOIRS

Structurer et valoriser le potentiel artistique, culturel et patrimonial du territoire et favoriser la diffusion des savoirs.

La Fabrique du Grand Paris, c'est l'intensité de la création artistique, la richesse de son patrimoine, la construction d'une polarité culturelle de l'est parisien ;

C'est aussi l'affirmation d'un lieu ressource métropolitain en devenir pour les acteurs culturels, pour les apprenants, pour les amateurs d'art et de patrimoine.

UNE FABRIQUE URBAINE ET ENVIRONNEMENTALE

Promouvoir un nouveau modèle urbain, qui mise sur la mixité fonctionnelle et sociale, l'écologie urbaine et l'écoconception. La Fabrique du Grand Paris, c'est un formidable potentiel foncier et des projets d'aménagement ambitieux pour développer un logement de qualité pour tous et mettre en oeuvre une urbanité durable du Grand Paris ; c'est l'exigence de qualité urbaine qui s'inscrit dans sa tradition d'innovation et d'expérimentation architecturales et urbanistiques.

La fabrique environnementale : la fabrique du Grand Paris, c'est un héritage maraîcher et agricole, c'est l'invention d'un nouveau modèle urbain, qui donne toute sa place à la nature dans la ville.

C'est ainsi un lieu privilégié pour réussir la transition énergétique et construire la ville de demain.



Est
Ensemble
La Fabrique
du Grand
Paris



AMÉNAGEMENT

LE TERRITOIRE D'EST ENSEMBLE FORME UNE ÉCHELLE PERTINENTE POUR MENER UNE PLANIFICATION STRATÉGIQUE EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT. Il place par ailleurs l'Agglomération comme un interlocuteur majeur dans la construction métropolitaine. Est Ensemble a ainsi pris le relais de la conduite de 10 ZAC (zones d'aménagement concerté) implantées sur le territoire et représentant 1,8 million de m² constructibles :

- ZAC Écocité à Bobigny (20ha)
- ZAC du quartier durable de la Plaine de l'Ourcq à Noisy-le-Sec (35ha)
- ZAC du Port à Pantin (6,5ha)
- ZAC des Rives de l'Ourcq à Bondy (11,4ha).
- ZAC Centre-ville aux Lilas
- ZAC Boissière-Acacia et Fraternité à Montreuil (14 et 16 ha)
- ZAC écoquartier Gare de Pantin
- Quatres-Chemins à Pantin (34ha)
- ZAC de l'horloge à Romainville (21ha)
- ZAC Benoit-Hure à Bagnolet (2ha)

Le PNRQAD à Bagnolet et Montreuil (Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés), le secteur de la Porte de

Bagnolet à la Colline de la Noue et les secteurs Porte de l'Ourcq et Bassin de Pantin (études en cours) ont aussi été transférés.

Les écoquartiers (en cours ou en projet) de Bagnolet, Bobigny, Bondy, le Pré Saint-Gervais, Montreuil, Noisy-le-Sec et Pantin engagent Est Ensemble sur la voie d'un développement qui favorise solidarités, exemplarité écologique et attractivité. Visant à bâtir un projet urbain durable améliorant les conditions de vie des habitants du territoire, Est Ensemble souhaite une mise en réseau de tous ces écoquartiers, et de manière plus ambitieuse, veut donner à l'ensemble des projets d'aménagement un socle com-

mun d'exemplarité en matière d'urbanisme durable.

Les déplacements constituent un volet de la compétence aménagement. C'est un des enjeux essentiels de la Communauté d'agglomération car autant les axes de transports contribuent à améliorer la mobilité des habitants autant ils peuvent parfois créer des coupures urbaines en isolant certains quartiers. Est Ensemble est ainsi devenue Autorité organisatrice de proximité et s'est vue confier la gestion de trois navettes de proximité : le P'tit bus au Pré Saint-Gervais, le Till'bus aux Lilas et le TUB à Bondy.

Perspective de la ZAC du Port à Pantin



GRANDS PROJETS

📌 La concertation avec les habitants va se poursuivre autour de l'aménagement des ZAC. Lancé en janvier 2014, **le Plan local de déplacements** permettra à Est Ensemble de définir un programme d'amélioration des modes de déplacements sur le territoire avec une réflexion sur les transports alternatifs, le maillage du territoire et les interconnexions.

HABITAT

LES VILLES D'EST ENSEMBLE sont confrontées à des enjeux forts en matière d'habitat et de logement.

La valeur ajoutée de l'Agglomération se situe d'abord dans la construction d'une politique communautaire de l'habitat étroitement articulée avec notre politique d'aménagement et de développement de l'espace. Les objectifs de l'Agglomération sont clairs : lutter contre

l'habitat indigne, trop présent sur son territoire et, plus largement, promouvoir et développer l'offre de logements pour les populations actuelles et futures, en optimisant les ressources foncières et en recherchant la mixité sociale et fonctionnelle.

Est Ensemble porte donc désormais l'élaboration du programme local de l'habitat (PLH) et l'ensemble des dispositifs relatifs

à l'habitat ancien dégradé et aux copropriétés en difficulté (OPAH, plans de sauvegarde, PNROAD, RHI, PIG, ...).

Est Ensemble est par ailleurs compétente pour développer des actions en faveur du logement des personnes en difficulté ou du logement social par exemple en travaillant avec les bailleurs sociaux du territoire à la mutualisation de leurs moyens.



GRANDS PROJETS

➤ **Plus de 4500 logements d'habitat indigne et d'habitat privé dégradé ont commencé d'être traités**, notamment grâce à un fonds d'aide à l'amélioration de l'habitat privé mis en place fin 2012 (plus de 2,5 millions d'euros sur cinq ans). Ce fonds permet l'attribution d'aides financières pour la réalisation de travaux dans les logements ou dans les parties communes des immeubles, avec un important volet « développement durable », puisque qu'il s'inscrit dans le dispositif « Habiter Mieux » de l'ANAH.

La priorité est aussi donnée à l'élaboration du plan local de l'habitat (PLH), outil stratégique de l'action de l'Agglomération pour les années à venir.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

AVEC QUATRE FILIÈRES D'EXCELLENCE déjà présentes sur son territoire, Est Ensemble est d'ores et déjà à la pointe de nombreux secteurs économiques :

- **les industries culturelles et la création numérique** avec Ubisoft et Isart Digital
- **la santé et les sciences du vivant** avec le parc d'activités Biocitech
- **l'artisanat d'art et le luxe** avec le Pôle Pantin Métiers d'Art et les ateliers Hermès et Chanel
- **l'économie durable et les éco-activités** avec la Cité régionale de l'environnement qui ouvrira bientôt ses portes.

Près de 28000 entreprises sont ainsi aujourd'hui implantées sur un territoire qui compte déjà 156000 emplois salariés.

Forte de cette richesse, Est Ensemble s'est fixée un objectif ambitieux : soutenir la création d'entreprises et l'emploi local. C'est la totalité du développement économique du territoire (à l'exception du commerce de proximité) qui est maintenant du ressort de

l'Agglomération et notamment :

- **l'aide à la création et au développement des entreprises (transfert de la Maison Revel et de la pépinière Atrium)**
- **le financement, la création et la gestion de l'immobilier d'entreprises**
- **l'organisation et la participation à des manifestations dédiées (Biennale des Métiers d'Art, SIMI...)**
- **la programmation économique dans les opérations d'aménagement.**

GRANDS PROJETS

➤ Dédiée aux entreprises de l'écohabiter et de l'artisanat durable, la Cité de l'écohabiter, équipement porté par Est Ensemble, ouvrira ses portes en 2015. Elle reunira une pépinière d'entreprises, un hôtel d'activité, un espace de coworking et un centre de ressources. Le Pacte pour le développement du territoire (cf p. 8) fixera aussi des objectifs stratégiques en terme de développement économique à l'Agglomération.



EMPLOI, FORMATION ET INSERTION

DÉSIREUSE D'ACCOMPAGNER AU MIEUX LES PUBLICS EN INSERTION

vers l'emploi, et particulièrement les publics « fragilisés » (jeunes sans qualification, seniors, primo-arrivants, personnes en situation de handicap...), en mettant en cohérence ses actions sur l'ensemble du territoire, l'Agglomération s'est vue transférer :

- les plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE)
- les maisons de l'emploi de Bagnolet, Noisy-le-Sec et Pantin
- le volet emploi des CUCS (Contrats urbains de cohésion sociale)
- les manifestations consacrées à l'emploi et à la formation professionnelle
- le soutien aux structures d'insertion par l'activité économique.

Outre la pérennisation des actions et des structures existantes, l'Agglomération accompagne les acteurs du territoire via des appels à projets communautaires visant à soutenir des

démarches innovantes, partenariales et soumises à l'évaluation. Forte de sa capacité de mobilisation des acteurs à l'échelle communautaire, Est Ensemble souhaite répondre au mieux aux défis de l'emploi en faisant bénéficier les habitants des opportunités économiques du territoire.

GRANDS PROJETS

➤ 2014 est l'année de démarrage du **PLIE communautaire** (plan local pour l'insertion et l'emploi) qui permettra une meilleure coordination à l'échelle des 9 villes de l'Agglomération des projets qui favorisent le retour à l'emploi. **Le Pacte pour le développement du territoire**, signé avec la Région et le Département, sera également mis en œuvre à travers 16 actions concrètes à décliner sur 3 ans.



CULTURE

GRANDS PROJETS

➤ La politique communautaire vise à l'élargissement des publics en favorisant la synergie entre les équipements ainsi que le travail en réseau. Après le passage au numérique de tous les cinémas, la Communauté d'agglomération accompagne certains projets d'envergure engagés par les villes : l'auditorium de Bondy, le nouveau cinéma Le Méliès à Montreuil, les futurs conservatoires de Noisy-Le-Sec, Romainville et Pantin, la construction d'une bibliothèque de quartier aux Courtilières à Pantin...

LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EST ENSEMBLE est irrigué par un nombre important d'équipements culturels, publics et privés, témoins notamment de l'engagement historique des villes en la matière. Cette densité d'équipements concerne aussi bien les enseignements artistiques que la lecture publique, le spectacle vivant ou le cinéma.

Aujourd'hui, l'Agglomération porte :

- la bibliothèque Denis-Diderot de Bondy, la bibliothèque André-Malraux des Lilas, la bibliothèque François-Mitterrand du Pré Saint-Gervais, la bibliothèque Robert-Desnos de Montreuil et ses trois bibliothèques de quartier, la bibliothèque Elsa-Triolet de Pantin et ses deux annexes
- les conservatoires à rayonnement communal (Bagnolet, Bondy, Les Lilas, Noisy-le-Sec), les conservatoires à rayonnement départemental (Montreuil, Pantin, Romainville), l'école de musique du Pré Saint-Gervais et l'auditorium de Bondy
- Le Cin'Hoche à Bagnolet, le Magic Cinéma à Bobigny, le Cinéma André-Malraux à Bondy (espace partagé avec le théâtre), le Méliès à Montreuil, le 104 à Pantin, le Trianon limitrophe de Romainville et Noisy-Le-Sec.

À cette échelle communautaire les enjeux sont fondamentaux, de l'harmonisation de l'offre de services et des tarifs pour tous les habitants au renforcement de la lecture publique en passant par la valorisation de la programmation « art et essai » des cinémas.



SPORT

IL EXISTE DE GRANDES DISPARITÉS ENTRE LES NEUF VILLES de l'Agglomération en ce qui concerne le « savoir nager ».

La maîtrise de la natation chez les enfants, très variable sur le territoire communautaire, est un marqueur social fort. C'est pourquoi les piscines sont apparues comme un domaine où la « plus-value » intercommunale pouvait pleinement jouer.

Les 12 piscines de l'Agglomération (dont

1 en construction) ont ainsi été transférées à Est Ensemble, et dès janvier 2013, les tarifs et les conditions d'accès aux bassins ont été harmonisés sur tout le territoire et un tarif spécial « habitant d'Est Ensemble » créé.

En assurant un changement d'échelle, la Communauté d'agglomération permet ainsi une mise en cohérence des politiques de

développement de la natation des villes, une amélioration de la qualité de l'offre et de sa répartition sur le territoire communautaire.

L'Agglomération réfléchit également à la possibilité de s'investir dans le sport de haut niveau et le handisport. Elle a vocation par ailleurs à soutenir des manifestations sportives à rayonnement intercommunal sur le territoire.

La Piscine de Bobigny

GRANDS PROJETS

↳ 2^{ème} étape vers le « savoir nager » pour tous, l'Agglomération a mis en place **un projet pédagogique d'enseignement de la natation renouvelé** offrant aux élèves un apprentissage de la nage dans de meilleures conditions. La rénovation et la modernisation de la piscine de Pantin est par ailleurs engagée. L'Agglomération lance également un schéma directeur d'intervention sur les piscines du territoire qui permettra de planifier les investissements à venir dans une logique territoriale de mutualisation.



COHÉSION SOCIALE

DÉSIREUSE DE RENFORCER L'ACCÈS AU DROIT DE TOUTES LES POPULATIONS la Communauté d'agglomération Est Ensemble assure la gestion de la **Maison de Justice et du Droit de Pantin et des points d'accès au droit de Bobigny, Bondy, Les Lilas, Le Pré Saint-Gervais,**

Montreuil et Noisy-le-Sec. Elle y organise des permanences de professionnels du droit (avocats, juristes spécialisés, médiateurs familiaux, écrivains publics). Ces permanences sont gratuites, anonymes et ouvertes à tous.

Un plan d'action en matière d'accès au droit est progressivement mis en place, visant à mieux faire connaître ces structures et à adapter les permanences proposées aux besoins des usagers.



La Maison de la justice et du droit de Pantin.

GRANDS PROJETS

▮ PRÉPARATION DU CONTRAT DE VILLE

2014-2020 La politique de la ville (politique de solidarité nationale envers les quartiers urbains les plus défavorisés) intervient très largement sur notre territoire : 43% des habitants d'Est Ensemble sont concernés par celle-ci soit près de 172 000 personnes.

Dans le cadre de la réforme de la politique de la ville portée par l'État, Est Ensemble sera vigilante à ce que les quartiers en difficulté de son territoire bénéficient de la solidarité nationale.

Elle travaille avec les Villes, en lien avec les habitants et les acteurs locaux, à la recherche de nouveaux projets pour favoriser l'égalité des chances et le vivre ensemble.



ENVIRONNEMENT

L'ÉCOLOGIE ET L'ENVIRONNEMENT SONT DES ENGAGEMENTS PHARES d'Est Ensemble et le territoire communautaire est très vite apparu comme un échelon pertinent pour la mise en place d'une politique ambitieuse en la matière. **Les actions de lutte contre la pollution de l'air, contre les nuisances sonores** (mise en place notamment d'un plan de prévention du bruit dans l'environnement) **et le soutien aux actions de maîtrise de l'énergie ont ainsi été transférés**. Bien que relevant à part entière des compétences de l'Agglomération, ces actions font l'objet d'une réelle co-construction avec les communes membres.

Une réflexion s'engage en parallèle sur la mise en place d'actions communautaires concernant la préservation de la biodiversité, la définition d'une trame verte et bleue, la lutte contre la pollution des sols ou encore la limitation des émissions d'ondes des antennes relais.

Est Ensemble s'est également vue transférer les espaces verts de plus de 5 ha existants, à créer ou en cours de réalisation :

- **Le Mail François-Mitterrand à Bobigny**
- **Le Bois de Bondy**



- **Le Parc Montreau et le Parc des Beaumonts à Montreuil**
- **Le Parc des Guillaumes à Noisy-le-Sec.**

Enfin, l'Agglomération est membre du syndicat mixte de la **base de loisirs et de plein air de la Corniche des forts**. Elle participe à ce titre à la réflexion sur ce projet d'aménagement mené par la Région Ile-de-France.

➤ Dans la logique de ses engagements en terme d'environnement, Est Ensemble poursuit sa réflexion afin de se doter d'un « Agenda 21 » ou projet de développement durable. Le Développement durable repose sur trois piliers : l'action économique, le développement social et la gestion économe des ressources naturelles avec cinq finalités : la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources, la cohésion sociale et la solidarité, l'épanouissement des êtres humains, le développement de modes de production et de consommation responsables.

GRANDS PROJETS

➤ **Le Plan climat énergie territorial (PCET) traduit concrètement l'engagement de l'Agglomération dans la lutte contre les changements climatiques**. Ambitieux et volontariste le PCET d'Est Ensemble implique depuis son lancement les 9 communes membres ainsi que 7 bailleurs sociaux. Ses deux axes d'interventions sont :

- l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre émises sur son territoire via la maîtrise des consommations d'énergie, le développement des énergies renouvelables, la promotion de déplacements alternatifs...
- l'adaptation du territoire aux impacts négatifs des changements climatiques tels que les canicules, les inondations...

Le PCET est rentré en 2013 dans une phase concrète avec la réalisation des diagnostics énergie-climat, la tenue d'un « forum énergie-climat » à destination des habitants ou encore le défi "Familles à énergie positive" qui mobilise 50 familles du territoire pour les aider à réduire leur consommation d'énergie. Sur la base d'une concertation publique, 2014 sera consacrée à l'élaboration du programme d'actions du PCET.

PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS



L'AGGLOMÉRATION EST ENSEMBLE EST COMPÉTENTE EN MATIÈRE DE DÉCHETS depuis le 1^{er} janvier 2010, Ceci comprend :

- la collecte des déchets ménagers, recyclables et spéciaux ;
- le ramassage des encombrants, des dépôts sauvages et des corbeille de rue ;
- la gestion et la maintenance des bacs à ordures et des conteneurs ;
- l'exploitation des déchèteries fixes et mobiles ;
- la sensibilisation dans les écoles et auprès du grand public.

GRAND PROJET

▼ SUR LE TERRITOIRE D'EST ENSEMBLE

c'est aujourd'hui plus de 340 kilos de déchets qui sont produit par habitant et par an. Face à l'ampleur de ce chiffre, en avril 2012, Est Ensemble a signé avec l'ADEME une convention pour la mise en œuvre d'un Programme Local de Prévention des Déchets. Cette convention, d'une durée de 5 ans, a pour objectif de réduire la production d'ordures ménagères assimilées de 7% à terme.

L'enjeu est de taille, puisqu'il s'agit d'améliorer au quotidien le service rendu aux usagers tout en travaillant à une réduction du volume des déchets produits et à une meilleure valorisation de ceux-ci (recyclage, transformation...).

Ainsi, l'Agglomération s'est engagée dans :

- l'harmonisation des bacs sur l'ensemble du territoire afin de faciliter pour tous le geste de tri au quotidien ;
- le développement des déchèteries mobiles avec un triple objectif : jeter moins, recycler plus et réemployer davantage ;
- la multiplication des points d'apport volontaire afin d'améliorer le taux de déchets triés à la source.

L'Agglomération a par ailleurs ouvert une cellule de télé-accueil (le numéro vert Infos déchets) auprès duquel les usagers peuvent signaler un dysfonctionnement dans la collecte, prendre rendez-vous pour les encombrants ou s'informer sur les bons gestes de tri.



Est
Ensemble

Infos déchets

☎ N° Vert 0 805 055 055

EAU ET ASSAINISSEMENT

LA COMPÉTENCE EAU, OPTIONNELLE POUR LES AGGLOMÉRATIONS, est l'une des premières à avoir été transférées à Est Ensemble. Afin d'envisager une alternative à son adhésion au SEDIF, la Communauté d'agglomération a engagé une réflexion sur son mode de gestion du service public de l'eau. La création d'une régie publique de l'eau propre à Est Ensemble ou en partenariat avec la ville de Paris est ainsi à l'étude.

LA COMPÉTENCE « ASSAINISSEMENT », également optionnelle, est gérée par Est Ensemble depuis le 1^{er} janvier 2010. Sur le territoire de la petite couronne parisienne, de nombreux acteurs interviennent sur la gestion de l'assainissement et des eaux pluviales. La Communauté d'agglomération collecte les effluents provenant des habitations, activités et voiries, pour les rejeter au

réseau départemental, qui les transporte vers les stations d'épurations du Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP).

Depuis le transfert de la compétence, Est Ensemble assure en régie la gestion d'un réseau de près de 390 km qui était auparavant géré par les villes : au quotidien elle entretient ce réseau, assure le lien avec les usagers qui y sont raccordés, et elle déploie un programme de rénovation de ce patrimoine. Elle instruit également les projets d'aménagement et de construction pour limiter les apports d'eaux pluviales au réseau et contribue par ses actions à l'amélioration de la qualité des eaux transitant vers les stations d'épuration et le milieu naturel. Tous les ans, ce sont près de 2.5 km de réseaux qui sont réhabilités et 8.5 millions d'euros investis dans ces travaux.

Afin de faciliter les démarches des usagers, l'Agglomération a créé un numéro vert Infos Assainissement. Enfin, pour les urgences liées à des problèmes de sécurité, de salubrité ou d'hygiène en matière d'assainissement, une astreinte 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 a été mise en place à ce numéro.



Est
Ensemble

Infos assainissement
N° Vert 0 805 058 058

GRANDS PROJETS

➤ La réhabilitation du réseau va se poursuivre dans toutes les villes de l'Agglomération. Le schéma directeur d'assainissement d'Est Ensemble qui définit pour les années à venir la hiérarchie des travaux à réaliser et les actions à mener pour améliorer la qualité de l'eau sur notre territoire a été lancé. Le règlement du service d'assainissement qui définit les droits et obligations des usagers et des services communautaires a par ailleurs été voté.

Intervention sur le réseau d'assainissement par les équipes d'Est Ensemble



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT EST UNE INSTANCE DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE prévue par la loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT, dite loi Voynet) du 25 juin 1999 dans le but d'initier un dialogue et un principe de partenariat entre les élus et la société civile. Il est consulté pour avis sur le projet d'Est Ensemble et éventuellement sur toute question relative à l'Agglomération notamment sur l'aménagement et le développement de celle-ci.

Il constitue un lieu d'échanges et d'information, de débat et d'expression, de consultation et de propositions.

La mise en place d'un Conseil de développement dès la première année de fonctionnement de la Communauté d'agglomération a traduit la volonté d'Est Ensemble de promouvoir une démocratie vivante. En favorisant la participation des forces vives du territoire à l'élaboration et au suivi des projets de l'Agglomération, Est Ensemble vise à enrichir son fonctionnement démocratique et à développer le débat public.

Reflète de la diversité des acteurs locaux, le Conseil de développement est composé de 81 membres répartis en 6 collèges (personnalités qualifiées, habitants, syndicats, entreprises, services publics et associations). La pluralité de ses membres et les compétences de chacun sont la principale richesse de cette instance participative.

GRANDS PROJETS

➤ Le Codev poursuit ses réflexions sur différents sujets pour l'année 2014 : la prévention et la valorisation des déchets, le développement culturel ou encore la Métropole du Grand Paris. Il suivra par ailleurs attentivement les avancées du PCET tout en préparant les 7^{èmes} rencontres de la société francilienne qu'il organise en 2014. Enfin les balades urbaines, outils de découverte du territoire, se poursuivront.



GOUVERNANCE ACTUELLE

EST ENSEMBLE EST GOUVERNÉE PAR UN CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE 91 FEMMES ET HOMMES, élu-e-s en mars

2014 – pour la première fois au scrutin universel direct – sur les mêmes listes que celles des élections municipales de chacune des 9 villes membres.

Le conseil communautaire élit en son sein :

- **le président de la Communauté d'agglomération**
- **un bureau communautaire composé de vice-présidents, de conseillers délégués, et des 9 maires (qui peuvent également se voir confier une vice-présidence) ; le bureau a pour missions de concevoir, mettre en œuvre et administrer les politiques décidées par le conseil communautaire.**

Le président délègue certains de ses pouvoirs à ses vice-présidents et conseillers communautaires délégués.

Afin d'éclairer les décisions du président, du bureau et du conseil communautaires, Est Ensemble dispose de plusieurs instances consultatives :

- **des commissions thématiques internes, composées d'élus du conseil communautaires**
- **le conseil de développement (Codev), composé de membres de la société civile (voir ci-contre).**

De plus, de nombreux projets portés par la Communauté d'agglomération

font l'objet de concertations ou de groupes de travail spécifiques ouverts à la population et aux acteurs du territoire : opérations d'aménagement, plan local de déplacements, Agenda 21, plan local de prévention des déchets, plan climat énergie territorial, conseil du cinéma public...

Le conseil communautaire d'Est Ensemble



LA FUTURE GOUVERNANCE MÉTROPOLITAINE



LA MÉTROPOLÉ DU GRAND PARIS (MGP) DOIT VOIR LE JOUR LE 1^{ER} JANVIER 2016 et réunira a minima les 124 communes de Paris et des trois départements de la première couronne et leur plus de 6 millions d'habitants. Ses principes fondateurs ont été fixés par la loi du 27 janvier 2014 autour de deux objectifs essentiels : valoriser Paris et la région capitale dans la compétition internationale et assurer entre les villes qui la composent une plus juste répartition des investissements publics et du niveau de service à la population.

Une partie des compétences de la future MGP est d'ores et déjà fixée par la loi :

- **aménagement (notamment élaboration du schéma de cohérence territoriale et du plan local d'urbanisme et conduite d'opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain)**
- **politique locale de l'habitat et du logement (ex. : programme local de l'habitat, réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre)**
- **politique de la ville**
- **développement économique (en lien**

avec la Région qui est chef de file sur cette compétence)

- **construction et gestion d'équipements sportifs et culturels d'intérêt métropolitain**
- **participation à la préparation des candidatures aux grands événements internationaux culturels, artistiques et sportifs**
- **protection de l'environnement (notamment lutte contre la pollution de l'air et élaboration du plan climat énergie territorial).**

Au sein de la Métropole, les actuelles communautés d'agglomération ont vocation à devenir des « territoires » d'au moins 300 000 habitants. Est Ensemble, éventuellement élargie à une ou plusieurs communes, pourra constituer l'un de ces territoires.

Ses habitants seront représentés par des élus au sein d'un « conseil de territoire », dont une partie siègera également au conseil métropolitain. Ces élus seront désignés d'ici 2016 au sein de chacun des conseils municipaux.

Communauté d'agglomération Est Ensemble
100 av Gaston Roussel 93232 Romainville Cedex
01 79 64 54 54
www.est-ensemble.fr

CRÉDITS PHOTOS

p. 1 et 2 : © Anthony Voisin. **p. 3 et 4 :** © Agence 4 août / Tristan Bonnemain. **p. 5 :** © Atelier_ZundeCristea_architectes_Cantin_Planchez_architectures. **p. 6 :** © Noisy-le-Sec. **p. 7 :** © Marie-Louise – D DAYS – Antoine Lesure. **p. 8 :** © Noisy-le-Sec. **p. 9 :** © Anthony Voisin. **p. 10 :** © Virginie de Galzain. **p. 11 :** © Association Contextes. **p. 12 :** © Est Ensemble. **p. 13 :** © Contextes. **p. 14 :** © Virginie de Galzain. **p. 15 :** © Virginie de Galzain. **p. 16 :** © Photosynthèse. **p. 17 :** © Anthony Voisin.

Création et réalisation graphique : comme-quoi.fr



**Est
Ensemble**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION